



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Statistiques du concours interne d'administrateur de la fonction publique

Question écrite n° 12945

Texte de la question

M. Max Mathiasin interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'action et des comptes publics, chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État, sur les statistiques d'admission au concours interne d'accès à l'Institut national du service public (INSP), pour les candidats ayant suivi la préparation de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE). Dans les statistiques de la page 8 de son dernier livret d'information figurant sur son site internet, l'IGPDE indique, pour la session 2024, sous le titre du tableau « Statistiques de l'IGPDE (taux de réussite) », quatre catégories de formation : « à distance » ; « cycle préparatoire » (pour les agents en détachement) ; « cycle accéléré » (agents à distance remplissant certaines conditions qui suivent deux semaines de préparation accélérée en présentiel) et « cours magistraux ». Toutefois, dans le tableau lui-même, la catégorie « cours magistraux » a disparu et le total des trois catégories restantes est de 32 personnes, alors que le nombre d'admis est de 22. Il lui demande de lui indiquer, sur les cinq dernières années, en fonction de chaque catégorie de l'IGPDE, les statistiques exactes des candidats ayant réussi le concours interne d'accès à l'INSP.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12945

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : [Fonction publique et réforme de l'État](#)

Ministère attributaire : [Fonction publique et réforme de l'État](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2026](#), page 1322